## CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU RHONE

Direction de l'Education et des Collèges Service Informatisation des Collèges 11763

## RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 MARS 2018 SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL RAPPORTEUR(S) : MME VALERIE GUARINO

OBJET : Subvention pour l'acquisition de matériels et de logiciels - collèges 100% numérique.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée aux collèges, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre du développement de la politique d'informatisation des collèges et afin de permettre à chaque utilisateur de s'approprier l'outil informatique, le Département accompagne, depuis plusieurs années, les collèges sur la voie des technologies de l'information et de la communication, dont le développement est une priorité nationale, par le biais de dispositifs divers, équipement en ordinateurs fixes et périphériques, acquisition de logiciels pédagogiques, tablettes numériques.

L'attribution de crédits d'investissement permettrait au collège Glanum à Saint-Rémy-de-Provence de prendre en charge l'acquisition de matériels périphériques et de logiciels spécifiques dans le cadre d'un projet pédagogique musical innovant.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL